



LA CORPORATION MUNICIPALE DU CANTON LAUNAY

843, rue des Pionniers Launay (Québec) J0Y 1W0

Téléphone (819) 796-2545

direction@launay.ca

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAUNAY 2025-2026-2027-2028

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Launay a été déposé et ledit rôle sera à son troisième exercice financier. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité, au 843, rue des Pionniers, Launay, Québec, J0Y 1W0, durant les heures régulières, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet, peut déposer à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel suit un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC d'Abitibi
582, 10^e Avenue Ouest
Amos (Québec) J9T 1X3
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ainsi que sur le site web de la MRC Abitibi, à l'adresse suivante :
<https://mrcabitibi.qc.ca/file-12813>
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement en vigueur et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ à Launay ce 22^e jour de septembre 2026

Manon Lampron
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-joint en affichant copie aux endroits désignés par le Conseil le 22 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22^e jour de septembre 2026

Manon Lampron
Directrice générale et greffière-trésorière